

LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

**RÉSULTATS 2011
PRÉVISIONS 2012**

**RAPPORT
JUILLET 2012**

Depuis 2002, les comptes présentés dans ce rapport sont établis à partir des tableaux de centralisation des données comptables transmis par les régimes à la Mission comptable permanente.

**Rédaction
pour la direction de la Sécurité sociale**

Anne-Sophie AMBAR	Laure-Marie ISSANCHOU
Sonia BAUDRY	Roman KRAKUS
Sandra BERNARD	Denis LE BAYON
Jonathan BOSREDON	Brice LEPETIT
Carole BOUSQUET	Pauline LE MEIL
Céline CAREL	Mehdi MAMACHE
Laurent CAUSSAT	Myriam MIKOU
Stéphanie CHORT	Marine PARDESSUS
Marianne CORNU PAUCHET	Andry RAKOTOARSON
Thibault CRUZET	Léa RIVOT
Yannick FENDRICH	Béatrice ROLLAND
Sylvain GROGNET	Romain ROUSSEL
Leïla HACHEMI	Nicolas VANNI
Anne-Claire HOREL	Damien VERGÉ
David HOYRUP	Thomas WANECQ

Pour l'ACOSS

Laure BERNÉ, Benjamin COLLIN, David JACQUIN, Gaëlle PRIOUX

Pour la DGFIP

Patrick AUGERAUD, Eric BLAYOT

Pour la MCP

Claudine BISSON, Camille L'HERNAULT et Sophie MAISONNEUVE

Organisation : Francette Beaunoir, Monique Haenel et Françoise Halbutier.

Le rapport n'est rendu possible que par la qualité de la collaboration apportée par l'ensemble des régimes de Sécurité sociale et des fonds dont les comptes sont présentés. Il a bénéficié d'importants échanges avec les directions du ministère des affaires sociales et de la santé, du ministère de l'économie et des finances (DB, DREES, CEPS,...) ainsi qu'avec les services et les agents comptables des Caisses nationales de Sécurité sociale et du FSV.

Table de matières

1. Synthèse	9
1.1. Une réduction des déficits qui marque le pas en 2012, avant mesures nouvelles	10
2. Cadrage économique général	19
2.1. L'environnement économique	20
3. Vue d'ensemble des recettes du régime général	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.1. Vue d'ensemble des recettes	Erreur ! Signet non défini.
4. Les cotisations, prélèvements sociaux, impôts et contributions publiques	
<i>Erreur ! Signet non défini.</i>	
4.1. Les cotisations.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2. La CSG.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3. Les autres prélèvements sociaux.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4. La compensation des exonérations de cotisations	Erreur ! Signet non défini.
4.5. Les impôts et taxes	Erreur ! Signet non défini.
5. Analyse par assiette	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
5.1. Les prélèvements sur les revenus d'activité du régime général ...	Erreur ! Signet non défini.
5.2. Les dispositifs d'exonérations en faveur de l'emploi	Erreur ! Signet non défini.
5.3. Les taxes sur le tabac et les boissons	Erreur ! Signet non défini.
5.4. Les prélèvements sur les revenus du capital	Erreur ! Signet non défini.
6. Eclairages recettes	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
6.1. Approches juridique et économique de la structure des ressources du régime général	Erreur ! Signet non défini.
7. Les transferts	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
7.1. Vue d'ensemble sur les transferts	Erreur ! Signet non défini.
7.2. Les transferts reçus.....	Erreur ! Signet non défini.
7.3. Les transferts versés	Erreur ! Signet non défini.
8. Vue d'ensemble des dépenses du régime général .	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
8.1. Vue d'ensemble des dépenses	Erreur ! Signet non défini.
8.2. La gestion administrative	Erreur ! Signet non défini.
8.3. L'action sociale	Erreur ! Signet non défini.
9. Les prestations maladie et AT	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
9.1. ONDAM 2011	Erreur ! Signet non défini.
9.2. ONDAM 2012	Erreur ! Signet non défini.
9.3. La consommation de soins de ville du Régime général en 2011 .	Erreur ! Signet non défini.
9.4. Les prestations maladie et AT-MP hors ONDAM du régime général ...	Erreur ! Signet non défini.
10. Eclairages maladie	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
10.1. La prise en charge hospitalière des personnes âgées ..	Erreur ! Signet non défini.
10.2. Incidence prévisible des tombées de brevet médicamenteux sur les remboursements de l'assurance maladie	Erreur ! Signet non défini.
11. Les prestations vieillesse	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
11.1. Contexte démographique.....	Erreur ! Signet non défini.
11.2. L'évolution des prestations de retraite	Erreur ! Signet non défini.
12. Eclairages « retraites »	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
12.1. Les écarts de pension entre hommes et femmes.....	Erreur ! Signet non défini.

- 13. Les prestations famille.....** *Erreur ! Signet non défini.*
- 13.1. Les prestations familiales..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 13.2. Les aides au logement..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 14. La trésorerie du régime général** *Erreur ! Signet non défini.*
- 14.1. Les relations de trésorerie Etat – Sécurité sociale **Erreur ! Signet non défini.**
- 14.2. Les créances sur les entreprises **Erreur ! Signet non défini.**
- 14.3. Les charges et produits financiers de l'ACOSS..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 14.4. Du résultat comptable à la variation de trésorerie **Erreur ! Signet non défini.**
- 15. Les organismes concourant au financement du régime général... Erreur !**
Signet non défini.
- 15.1. Le FSV **Erreur ! Signet non défini.**
- 15.2. Le FRR..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 15.3. La CNSA **Erreur ! Signet non défini.**
- 15.4. La CADES..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 16. Les comptes du Régime général.....** *Erreur ! Signet non défini.*
- 16.1. CNAM – maladie..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 16.2. Des dépenses du champ de l'ONDAM aux prestations du régime général . **Erreur !**
Signet non défini.
- 16.3. CNAM-AT-MP **Erreur ! Signet non défini.**
- 16.4. CNAV **Erreur ! Signet non défini.**
- 16.5. CNAF **Erreur ! Signet non défini.**
- 16.6. Les consolidations **Erreur ! Signet non défini.**
- 16.7. Du résultat comptable à la contribution du Régime général au besoin de
financement des ASSO **Erreur ! Signet non défini.**
- 17. ANNEXES.....** *Erreur ! Signet non défini.*

Avant-propos

Ce rapport, préparé pour la Commission des comptes de la sécurité sociale du 5 juillet 2012, présente une mise à jour des comptes prévisionnels du régime général et du FSV pour 2012 avant la loi de finances rectificative de juillet 2012. Les mesures entrées en application jusqu'au début juillet sont prises en compte, notamment la hausse du SMIC au 1^{er} juillet et le décret relatif à l'âge d'ouverture du droit à retraite du 2 juillet. En revanche, les dispositions du projet de loi de finances rectificative, et la majoration annoncée de l'allocation de rentrée scolaire, ne le sont pas. Par exception à la règle, les dispositions de la loi de finances rectificative de mars dernier relatives à la TVA « anti-délocalisation », qui devraient être remises en cause dans la prochaine LFR, et dont l'incidence globale était neutre pour le régime général, ne figurent pas non plus dans le compte prévisionnel.

La nouvelle prévision pour 2012 repose sur des hypothèses économiques moins favorables que la LFSS votée en décembre 2011 : une croissance du PIB de 0,3 % (au lieu de 1 % dans la LFSS) et une progression de la masse salariale de 2,5 % (au lieu de 3 %). Ces hypothèses ont été régulièrement révisées à la baisse depuis la présentation du PLFSS à la rentrée 2011 avec la dégradation de la conjoncture européenne.

Ce compte 2012 montre qu'en l'absence de mesures nouvelles le déficit d'ensemble du régime général et du FSV ne connaîtrait qu'une faible réduction en 2012 et resterait très élevé. Ce déficit, qui avait atteint le niveau sans précédent de -28 Md€ en 2010, a été ramené à -20,9 Md€ en 2011. Il s'établirait à -19,9 Md€ en 2012, soit encore le double du niveau de déficit de la période 2004-2008. Sa diminution de 1 Md€ en 2012 recouvrerait une amélioration de 1,9 Md€ du solde du régime général mais une aggravation de 0,9 Md€ du déficit du FSV.

Le régime général bénéficie en 2012, comme déjà en 2011, de recettes supplémentaires importantes décidées dans les lois financières de la fin 2011 pour un montant total supérieur à 5 Md€. En conséquence, les produits du régime général connaîtraient encore une progression soutenue en 2012 (+3,8 %), moindre toutefois qu'en 2011 en raison du ralentissement de la masse salariale qui constitue l'assiette principale des prélèvements sociaux.

Quant aux dépenses, elles conservent une évolution assez modérée, de l'ordre de 3 %. L'ONDAM devrait être respecté pour la troisième année consécutive en 2012 et les dépenses de retraite, qui avaient augmenté à des rythmes très élevés, de l'ordre de 6 %, entre 2004 et 2008, confirment leur ralentissement.

L'année 2012 illustre la difficulté de la réduction des déficits sociaux en période de croissance lente. La poursuite de cette réduction suppose des apports de recettes substantiels ou un freinage supplémentaire de la dépense.

Une fois de plus, je tiens à exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce rapport et plus particulièrement aux membres de la 6^{ème} sous-direction de la direction de la sécurité sociale qui assurent l'essentiel de sa rédaction.

François Monier

Le 4 juillet 2012

1. SYNTHÈSE

1.1. Une réduction des déficits qui marque le pas en 2012, avant mesures nouvelles

Un début de réduction du déficit en 2011...

Le déficit de l'ensemble régime général – FSV s'est établi à -20,9 Md€ en 2011, soit une diminution de 7,1 Md€ par rapport au niveau de 2010 qui a marqué un maximum historique. Le déficit de 2011 reste toutefois très élevé, plus du double des niveaux de 2007-2008.

Après être resté proche de 10 Md€ sur la période 2003-2008, le déficit s'était profondément creusé en 2009 et 2010 sous l'effet de la récession et de son impact sur les recettes. Sa réduction a été amorcée en 2011 grâce à la bonne tenue de la masse salariale, à l'apport de recettes nouvelles et à la modération des dépenses. Elle a concerné principalement le régime général dont le déficit a été réduit de 6,5 Md€, passant de -23,9 Md€ en 2010 à -17,4 Md€ en 2011.

Les produits du régime général ont augmenté de 5,3 % en 2011, soutenus par l'accélération de la masse salariale (3,6 % en 2011 après 2 % en 2010) et par diverses mesures d'augmentation des recettes : avec l'annualisation du calcul des allègements généraux, les prélèvements canalisés vers le FSV et la CNAV dans le cadre de la réforme des retraites, l'affectation de l'intégralité du « panier de recettes » finançant les allègements généraux au régime général et la hausse du taux de cotisation « accidents du travail », ce sont environ 6 Md€ de recettes supplémentaires qui ont été apportées au régime général en 2011.

Les charges nettes du régime général se sont accrues de 2,8 %, poursuivant l'inflexion constatée depuis 2009.

Soldes par branche du régime général et du FSV

En milliards d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012 (p)
Maladie	-4,4	-10,6	-11,6	-8,6	-6,8
Accidents du travail	0,2	-0,7	-0,7	-0,2	-0,1
Retraite	-5,6	-7,2	-8,9	-6,0	-5,8
Famille	-0,3	-1,8	-2,7	-2,6	-2,7
Total régime général	-10,2	-20,3	-23,9	-17,4	-15,5
FSV	0,8	-3,2	-4,1	-3,4	-4,4
Vieillesse y compris FSV	-4,8	-10,4	-13,0	-9,5	-10,3
Régime général + FSV	-9,4	-23,5	-28,0	-20,9	-19,9

Source : DSS/SD6/6A

La réduction du déficit du régime général en 2011 s'est partagée pour l'essentiel entre les branches maladie et retraite (pour environ 3 Md€ chacune) qui étaient les principales bénéficiaires des apports de recettes. La branche accidents du travail s'est rapprochée de l'équilibre. Le déficit de la branche famille est resté pratiquement stable, l'accélération de ses produits s'étant accompagnée d'une forte augmentation de ses transferts au FSV.

...qui se poursuivrait plus lentement en 2012

La réduction des déficits amorcée en 2011 se poursuivrait en 2012 mais serait beaucoup plus limitée. Elle serait rendue plus difficile par la dégradation de la conjoncture qui se traduit par un ralentissement de la masse salariale.

Avant prise en compte des mesures de la loi de finances rectificative, le déficit du régime général s'établirait à -15,5 Md€ en 2012, soit une diminution de 1,9 Md€ par rapport à 2011. L'amélioration serait moindre au niveau de l'ensemble régime général - FSV (1 Md€) dont le déficit atteindrait encore -19,9 Md€.

Malgré des apports de recettes encore très substantiels (+ 5,6 Md€ en additionnant les mesures nouvelles prises dans les derniers mois de 2011 dans la LFR de septembre 2011, et les LFI et LFSS pour 2012), l'augmentation des produits du régime général serait moindre en 2012 qu'en 2011 (3,8 % après 5,3 %) en raison du ralentissement de la masse salariale. Les charges augmenteraient de 3 %, un rythme légèrement supérieur à celui de 2011.

La diminution du déficit porterait presque uniquement sur la branche maladie, les soldes des autres branches étant pratiquement stables par rapport à 2011.

Le déficit d'ensemble (régime général + FSV) resterait très élevé, deux fois supérieur au palier de 9-10 Md€ de la période 2003-2008.

Les hypothèses économiques pour 2012

Les hypothèses qui servent de base aux prévisions présentées pour 2012 sont celles du projet de loi de finances rectificative présenté au conseil des ministres du 4 juillet.

La prévision de croissance du PIB pour 2012 est désormais de 0,3 %. Cette hypothèse a été régulièrement révisée à la baisse depuis la rentrée 2011 : de 1 $\frac{3}{4}$ % dans le PLFSS, elle avait été ramenée à 1 % en novembre, puis à 0,7 % en avril dans le programme de stabilité. Ces révisions successives traduisent la dégradation de la conjoncture dans la zone euro.

Les prévisions d'emploi et de masse salariale subissent ces révisions de la croissance économique avec un léger décalage. De 3,7 % dans le PLFSS, la progression de la masse salariale privée en valeur a été ramenée à 3 % dans la LFSS puis à 2,5 % dans le programme de stabilité. Elle est maintenue à 2,5 % dans ce rapport, la baisse induite par le ralentissement de l'activité étant compensée par l'incidence sur le salaire moyen de la hausse du SMIC de 2 % au 1^{er} juillet (estimée à 0,15 %).

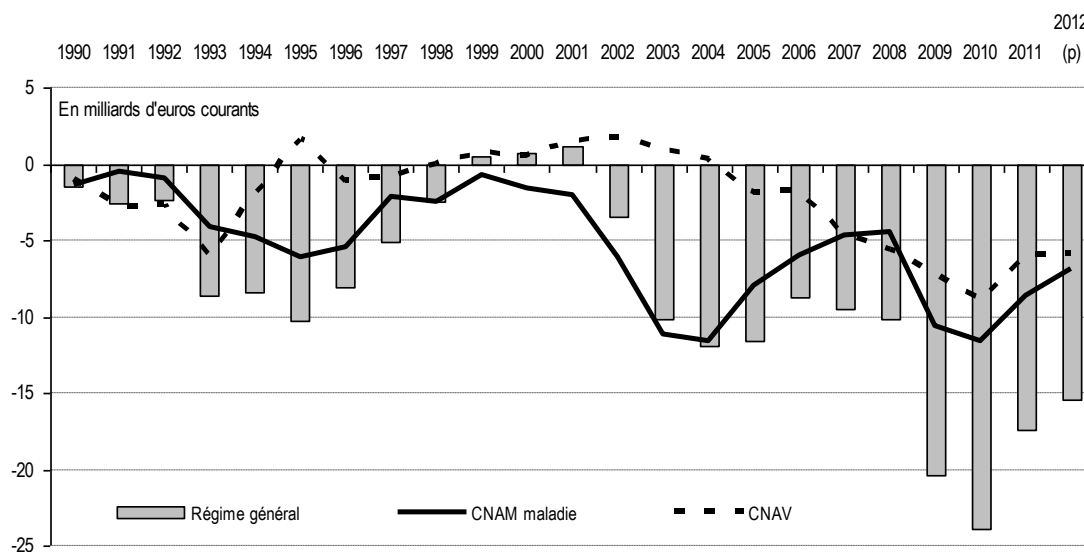
La hausse des prix (hors tabac) serait de 1,8% en moyenne annuelle en 2012 après 2,1 % en 2011.

Retour à des niveaux de trésorerie du régime général plus normaux grâce aux transferts de dettes à la CADES

Le découvert de trésorerie de l'ACOSS, qui avait atteint le niveau sans précédent de -49,5 Md€ fin 2010, a été ramené à -4,7 Md€ fin 2011 grâce aux très importantes reprises de dette réalisées en 2011 par la CADES pour un montant total de 65,3 Md€ (dont 55 Md€ au 1^{er} semestre). Hors reprises de dette, la variation de trésorerie relative aux opérations de l'année aurait été de -20,5 Md€.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, la reprise des dettes de la branche vieillesse du régime général et du FSV prévue par la loi de financement pour 2011 a donné lieu à de nouveaux versements de la CADES à l'ACOSS pour un montant de 6,6 Md€ (intégrant une régularisation négative au titre de 2011). Ces versements ont maintenu l'encours moyen de trésorerie de l'ACOSS à -4,4 Md€ sur le semestre.

Soldes du régime général, de la CNAM maladie et de la CNAV



soldes en encaissements-décaissements jusqu'en 1998, en droits constatés à partir de 1999 - prévisions pour 2012

Source : DSS/SD6/6A

Les écarts aux prévisions associées à la loi de financement pour 2012

Le résultat 2011 du régime général (-17,4 Md€) est amélioré de 600 M€ par rapport à la prévision associée en décembre 2011 à la loi de financement pour 2012, qui s'élevait à -18,0 Md€. Cette prévision était elle-même améliorée de 600 M€ par rapport à la CCSS de septembre 2011, notamment du fait de l'entrée en vigueur dans les derniers mois de 2011 de mesures décidées en loi de finances rectificative pour 2011 (hausse des prélèvements sociaux sur les revenus du capital et de la taxe sur les conventions d'assurance).

Les écarts par rapport à la LFSS 2012 portent sur les charges qui ont été inférieures de 800 M€ aux prévisions (dont 280 M€ pour les prestations versées). Du côté des produits, les recettes de CSG ont été supérieures de 580 M€ à la prévision mais les autres recettes fiscales inférieures de 220 M€ et les cotisations nettes de 400 M€.

La révision à la baisse du déficit concerne la branche maladie (930 M€), alors que le solde de la branche accidents du travail est dégradé de 260 M€.

Pour 2012, le déficit prévu en LFSS était de -13,8 Md€. La nouvelle prévision (-15,5 Md€ avant LFR de juillet 2012) est dégradée de 1,7 Md€. Les recettes sur revenus d'activité sont révisées à la baisse de 2,6 Md€ dont 1,5 Md€ sont liés au ralentissement de la masse salariale et 0,4 Md€ à l'impact net de la hausse du SMIC.

Cette réduction des recettes est en partie compensée par des révisions à la baisse sur les dépenses (0,7 Md€ au total).

Persistance d'un important déficit structurel du FSV

Le Fonds de solidarité vieillesse a vu ses recettes et ses dépenses considérablement augmenter en 2011 du fait de son rôle dans le financement de la réforme des retraites. L'ensemble des nouvelles recettes lui ont été affectées, mais en contrepartie le périmètre de ses prises en charge a été élargi. Avec l'embellie passagère la conjoncture en 2011, à laquelle ses dépenses et ses recettes sont très sensibles, le déficit du fonds s'est réduit de 600 M€, passant de -4,0 Md€ en 2010 à -3,4 Md€. Mais il s'aggraverait de nouveau en 2012, d'environ 1 Md€, en raison notamment de la forte augmentation de ses prises en charge de cotisations au titre du chômage.

En 2012 une progression encore soutenue des recettes et une évolution modérée des dépenses du régime général

Après le coup d'arrêt de 2009, les recettes du régime général ont connu en 2010 une reprise modérée qui s'est nettement accélérée en 2011. En 2012 comme en 2011, le régime général bénéficie d'apports de recettes substantiels. Le ralentissement de 2012 s'explique principalement par celui de la masse salariale.

Les dépenses augmentent assez régulièrement depuis 2010 à un rythme proche de 3 % par an, nettement inférieur à la tendance des années 2004-2008 (4,5 % en moyenne).

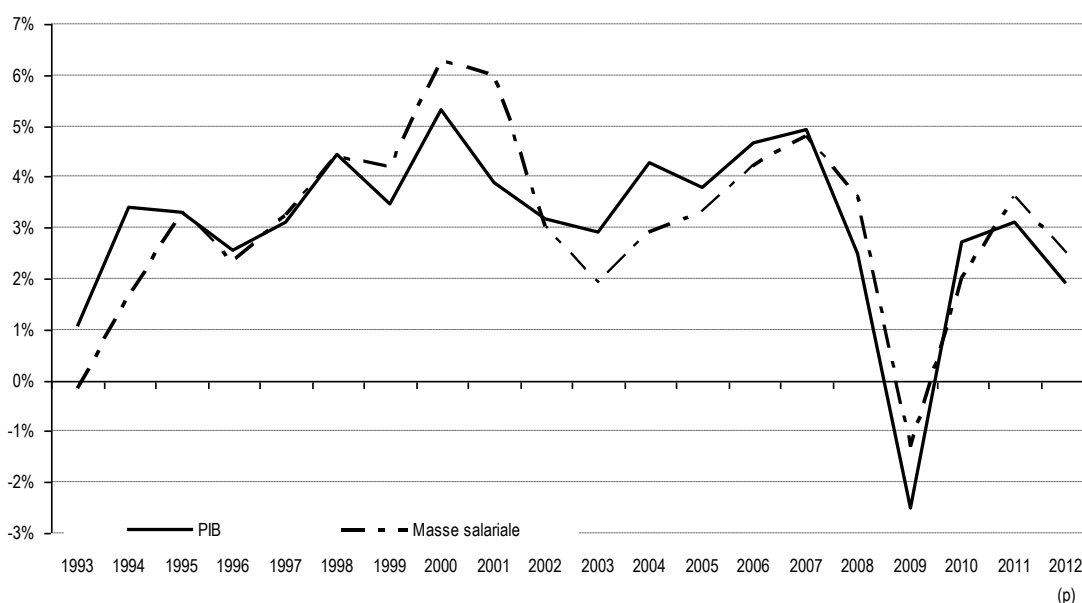
Taux de variation des produits et charges nets du régime général*

	2009*	2010	2011	2012 (p)
Produits	-0,3%	2,0%	5,3%	3,8%
Charges	3,2%	3,0%	2,8%	3,0%
Ecart	-3,5%	-1,0%	2,5%	0,8%

Source : DSS/SD6/6A

* Calculés sur les montants de produits et de charges nets et consolidés, à périmètre constant pour neutraliser la sortie des comptes de l'AAH, l'API et l'ASI en 2010.

Taux de croissance annuel du PIB et de la masse salariale



Sources : Insee et Acoiss

Un supplément de recettes de plus de 5 Md€ en 2012

En 2012, le régime général bénéficie à nouveau d'un important surcroît de recettes (estimé à 5,6 Md€ dans la LFSS pour 2012) découlant des textes financiers votés à la fin de 2011 (LFR, LFI, LFSS). Les mesures très diverses¹ figurant dans ces textes se traduisent surtout par une augmentation des prélèvements sur les revenus du capital et des impôts et taxes affectés au régime général, mais elles contribuent aussi à la croissance des cotisations (intégration des heures supplémentaires dans le calcul des exonérations) et de la CSG (réduction du taux d'abattement).

Les cotisations augmenteraient de 2,8 % en 2012, un peu plus vite que la masse salariale du secteur privé en raison d'une progression plus forte de la masse salariale sous plafond et de la hausse prévue de la cotisation vieillesse au 1^{er} novembre. La CSG progresserait de 3,2 % comme en 2011. Le rendement des prélèvements sociaux sur les revenus du capital serait accru de 11%, reflétant pour l'essentiel la hausse de taux de 1,2 point intervenue au 1^{er} octobre 2011. Les autres prélèvements sociaux affectés au régime général augmenteraient avec le rendement fortement accru du forfait social (+430 M€). Enfin, les impôts et taxes affectés au régime général (incluant les recettes de l'ancien « panier allégements généraux »), dont le montant a atteint 30 Md€ en 2011, progresseraient de 4,6 % en 2012.

Les dépenses : une croissance plus modérée depuis 2009

L'augmentation des charges nettes du régime général, qui était de l'ordre de 4,5 % par an sur la période 2004-2008, s'est infléchie autour de 3,0 % depuis 2009. La croissance des prestations est légèrement plus élevée.

Evolution des prestations du régime général

	En millions d'euros		
	2010	2011	2012 (p)
maladie	2,9%	2,8%	3,0%
retraite	4,3%	4,6%	4,0%
famille	2,5%	1,5%	2,0%
RG	3,3%	3,3%	3,2%

Source : DSS/SD6/6A

Prestations de retraite : net ralentissement en volume

Les prestations de retraite du régime général ont connu de très fortes augmentations au milieu de la dernière décennie (plus de 6 % par an en moyenne sur la période 2004-2008) avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby boom et la montée en charge du dispositif de retraite anticipée. Une inflexion s'est amorcée à partir de 2009 qui s'accroît en 2011 et 2012 sous l'effet du relèvement de l'âge légal de départ.

En 2012, l'augmentation des prestations de retraite serait moindre qu'en 2011 (4,0 % après 4,6 %) malgré une revalorisation des pensions un peu plus élevée (2,1 % en moyenne annuelle au lieu de 1,8 %). Ce ralentissement traduit une forte baisse du nombre de départs en retraite : celui-ci serait de 541 000 en 2012, après 607 000 en 2011 et 722 000 en 2010 soit une diminution d'un quart en deux ans. Le recul de l'âge légal de départ (4 mois pour la génération 1951, 9 mois pour la génération 1952) se ferait pleinement sentir en occasionnant le report de 220 000 départs (après 110 000 en 2011).

Ainsi l'augmentation du nombre de retraités du régime général (12,9 millions en 2011), qui a expliqué l'essentiel de la croissance des dépenses de prestations au cours des dernières

¹ Les principales de ces mesures sont : le passage de 12,3 % à 13,5 % du taux des prélèvements sur les revenus du capital (1,3 Md€), le passage à 7 % du taux réduit de taxe sur les conventions d'assurance pour les contrats solidaires et responsables (1 Md€), la réintégration des heures supplémentaires dans le calcul des exonérations générales (0,6 Md€), la hausse des prix du tabac (0,6 Md€), la modification des règles d'abattement sur les assiettes CSG et CRDS (0,4 Md€), la hausse de 2 points du forfait social (0,4 Md€).

années, ralentirait nettement : elle serait limitée à 1,4 % en 2012 (hors retraite anticipée) après 2,9 % en 2011 et 3,3 % en moyenne sur la période 2008-2011.

Le nombre des bénéficiaires d'une retraite anticipée, qui avait fortement diminué depuis 2009, repartirait à la hausse en 2012 (88 500 départs prévus soit deux fois plus qu'en 2011). Le début d'application en fin d'année du décret du 2 juillet élargissant les possibilités de départ y contribuerait.

Prestations familiales : une évolution modérée avant majoration de l'allocation de rentrée scolaire

Les prestations familiales ont augmenté de 1,6 % en 2011 pour une revalorisation de la BMAF de 1,5 %. Ce sont principalement les allocations pour la petite enfance (+2,7 % en 2011) qui ont contribué à cette croissance même si leur évolution est en ralentissement du fait de la fin de montée en charge de la PAJE.

En 2012, la progression des prestations légales nettes s'accélérait légèrement (2 %) malgré les mesures de sous-indexation et de report au 1^{er} avril de la revalorisation des prestations qui limitent l'augmentation de la BMAF à 0,75% en moyenne annuelle. Cette croissance est portée essentiellement par les allocations familiales dont la prestation moyenne a augmenté avec l'alignement à la hausse depuis juin 2011 de la majoration servie à 14 et 15 ans.

Dépenses d'assurance maladie : l'ONDAM devrait être à nouveau respecté en 2012

En 2011, les dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM se sont élevées à 166,6 Md€ selon le constat issu des comptes des régimes. C'est 530 M€ de moins que l'objectif fixé par la loi de financement pour 2011 à 167,1 Md€. L'écart est imputable pour 340 M€ aux soins de ville et pour 240 M€ aux établissements de santé¹. La croissance des dépenses a été de 2,9 % à périmètre constant.

Les dépenses de soins de ville du régime général ont augmenté de 2,9 % en 2011 comme en 2010. L'évolution modérée des dépenses des établissements de santé (2,3 %) traduit pour l'essentiel l'impact de la non délégitation de crédits mis en réserve, pour un montant de 354 M€, qui a compensé une augmentation plus forte que prévu de l'activité hospitalière.

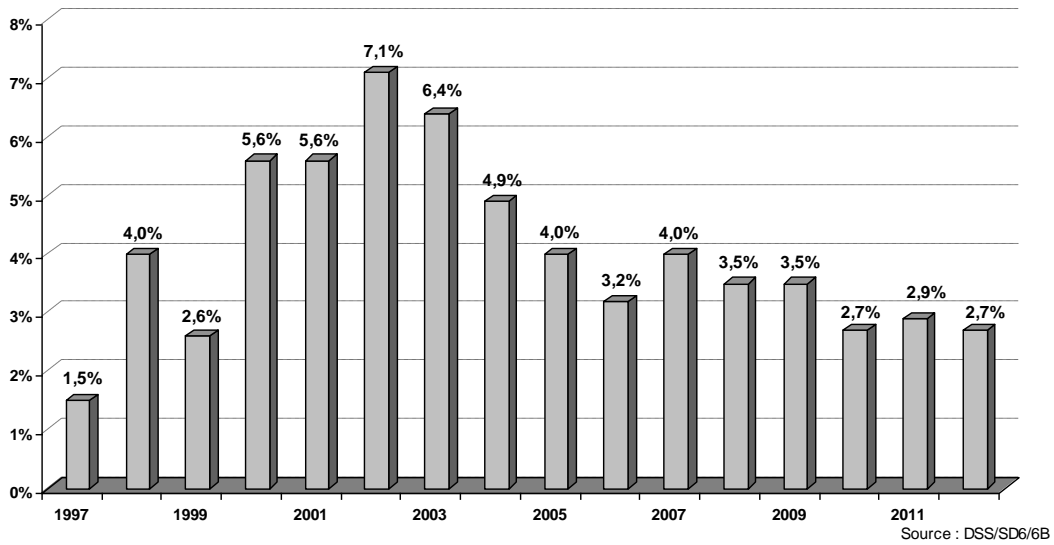
Pour 2012, la loi de financement de la sécurité sociale a fixé l'objectif national de dépenses d'assurance maladie à 171,1 Md€. Ce montant représentait une augmentation de 2,5 % par rapport aux dépenses de l'année 2011 telles qu'elles étaient estimées à la rentrée 2011.

La moindre réalisation constatée sur les soins de ville en 2011 crée un effet de base favorable un peu supérieur à 300 M€. Mais il serait compensé par un surcroît de dépenses du même ordre de grandeur (rattachement à l'exercice 2012 des dépenses liées à la rémunération à la performance, retard dans la mise en œuvre de certaines économies). Pour les établissements de santé, le risque existe, comme les années précédentes, d'un dépassement des dépenses liées à la tarification à l'activité mais il pourrait être compensé à hauteur de 415 M€ par l'annulation de crédits mis en réserve en début d'année.

Dans son avis publié fin mai, le comité d'alerte estime que les tendances actuelles conduisent à un niveau de dépenses proche de l'objectif et que celui-ci peut être respecté.

¹ Un dépassement de 50 M€ a été constaté sur les « autres prises en charge »

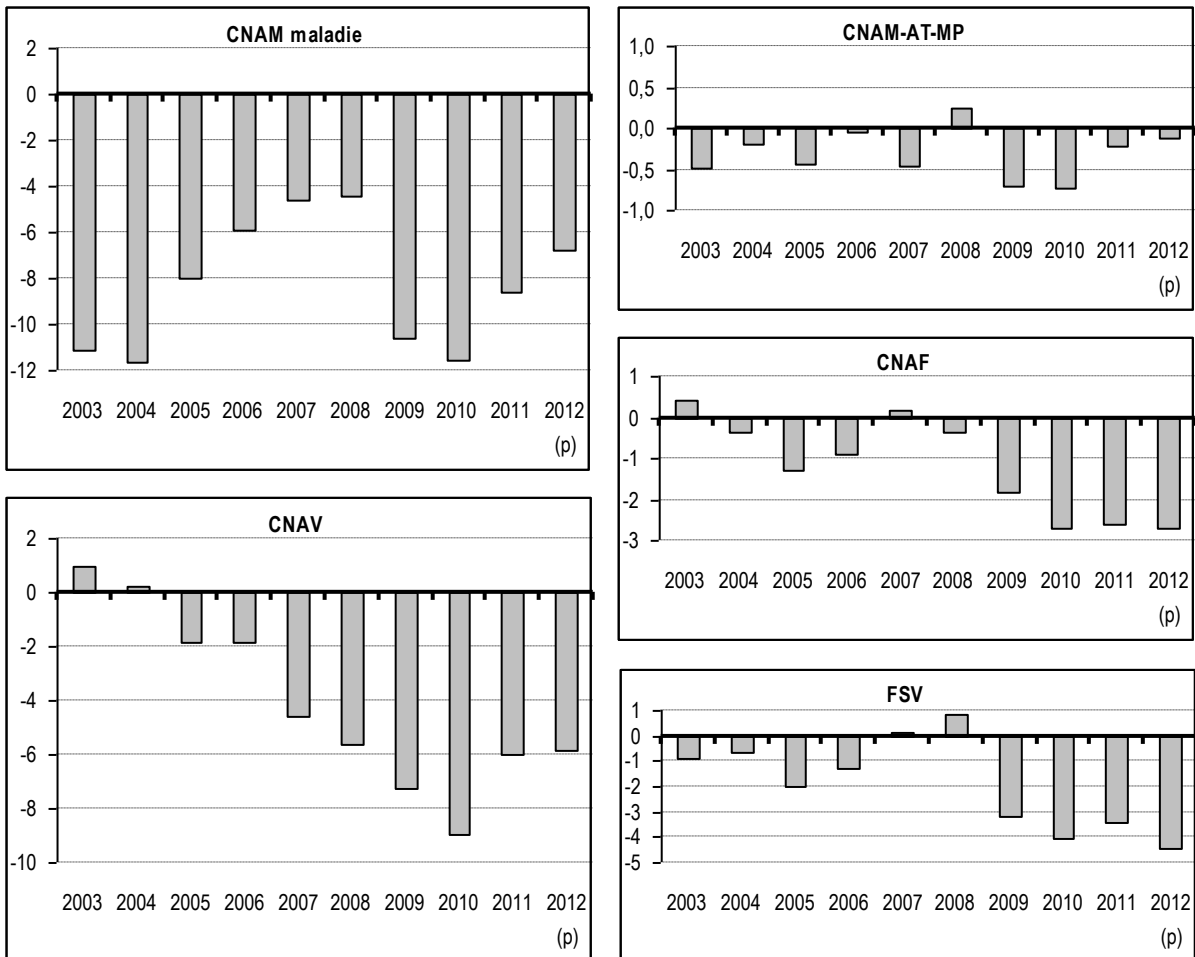
Evolution des dépenses dans le champ de l'ONDAM



Les résultats des branches et du FSV

En 2012, la réduction du déficit du régime général porterait intégralement sur la branche maladie, les soldes des trois autres branches étant quasiment stables.

**Evolution des soldes des branches
(en milliards d'euros)**



Principales hypothèses macroéconomiques

	2010	2011	2012 (p)
Produit intérieur brut (PIB)			
PIB en volume	1,7%	1,7%	0,3%
PIB en valeur	2,7%	3,1%	1,9%
Masse salariale			
Secteur privé champ URSSAF	2,0%	3,6%	2,5%
dont <i>Emploi</i>	-0,2%	1,0%	0,0%
dont <i>Salaire moyen</i>	2,2%	2,6%	2,5%
dont <i>masse salariale plafonnée</i>	1,3%	3,3%	2,7%
Plafond de la sécurité sociale			
Montant annuel en euros	34 620	35 352	36 372
Variation en %	0,9%	2,1%	2,9%
Hausse des prix et taux de revalorisation			
Prix hors tabac	1,5%	2,1%	1,8%
Revalorisation de la BMAF (1)	0,0%	1,5%	1,0%
<i>Effet en moyenne annuelle</i>	0,0%	1,5%	0,7%
Revalorisation des pensions au 1er avril	0,9%	2,1%	2,1%
<i>Effet en moyenne annuelle</i>	0,9%	1,8%	2,1%

(1) La revalorisation de la BMAF a été décalée en 2012 au 1^{er} avril en lieu et place du 1^{er} janvier

Source : INSEE / ACOSS / DSS

Sensibilité des résultats du régime général aux variations de ses principaux déterminants (masse salariale privée, dépenses d'assurance maladie, inflation)

	CNAM maladie	CNAM AT-MP	CNAF	CNAV	Régime général
<i>En millions d'euros</i>					
Masse salariale du secteur privé : impact d'une hausse de 1 % du taux de croissance	890	100	300	650	1 940
Dépenses maladie : impact d'une hausse de 1 % dans le champ de l'ONDAM	1 250	30			1 280
Inflation : impact d'une hausse de 1 % de la revalorisation des prestations retraite et famille			270	840	1 110

Source : DSS/SD6/6A

2. CADRAGE ECONOMIQUE GENERAL

2.1. L'environnement économique

La zone euro en récession en 2012

Après un rebond de l'activité en 2010 et au 1^{er} semestre 2011, la conjoncture européenne s'est nettement dégradée dans la seconde moitié de l'année 2011, sous les effets conjugués du ralentissement de l'économie mondiale, du durcissement des politiques budgétaires et de l'aggravation de la crise de la dette souveraine. Le PIB total de la zone euro est en légère diminution depuis le 4^{ème} trimestre 2011, avec des évolutions contrastées entre pays allant de la nette récession en Italie, en Espagne, au Portugal et aux Pays-Bas à une croissance très modérée en Allemagne.

Evolution du PIB en volume : France / Allemagne / Zone euro

	2009	2010	2011	2012 (p)
France	-3,0 %	1,6 %	1,7 %	0,3 %
Allemagne	-5,1 %	3,6 %	3,1 %	1,0 %
Italie	-5,5 %	1,8 %	0,5 %	-2,1 %
Espagne	-3,7 %	-0,1 %	0,7 %	-1,1 %
Zone euro	-4,2 %	1,8 %	1,5 %	-0,3 %
Royaume-Uni	-4,4 %	2,1 %	0,7 %	0,1 %
Etats-Unis	-3,5 %	3,0 %	1,7 %	2,2 %

Source INSEE, note de conjoncture, juin 2012. Pour la France, hypothèse gouvernementale 2012.

Ce recul de l'activité intervient alors que la plupart des pays de la zone, à l'exception notable de l'Allemagne, étaient loin d'avoir rattrapé les baisses de production subies en 2009, et restaient donc nettement au-dessous des niveaux d'activité de 2008.

En France, une quasi-stagnation de l'activité depuis la rentrée 2011

Après une faible augmentation au 4^{ème} trimestre 2011, le PIB serait resté stable sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2012 selon les estimations les plus récentes de l'INSEE. Cette stagnation reflète celle de la demande intérieure marquée par une stabilité de la consommation et une baisse de l'investissement.

Variation trimestrielle du PIB en volume (aux prix de l'année précédente chaînés)

2011				2012	Glissement 4 derniers trimestres
1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim	1 ^{er} trim	
0,9 %	0,0 %	0,3 %	0,1 %	0,0 %	0,4 %

Source : INSEE, comptes nationaux trimestriels

Après une embellie passagère en mars et avril, le climat des affaires, tel qu'il est retracé dans les enquêtes de conjoncture, s'est nettement dégradé en mai et juin, notamment dans l'industrie où les carnets de commandes et les perspectives de production sont à la baisse.

Dans sa note de conjoncture de la fin du mois de juin, l'INSEE prévoit une très lente reprise de la croissance au 2^{ème} semestre sous l'effet d'un regain de la croissance mondiale et de la dépréciation passée de l'euro.

Compte tenu de ce profil, la croissance en moyenne annuelle serait très faible. L'hypothèse retenue par le Gouvernement est de 0,3 %.

La masse salariale et les prix

Ralentissement de la masse salariale autour de 2,5 %

La reprise de l'activité qui a suivi la récession de 2009 s'est répercutée sur l'emploi et sur la masse salariale plus rapidement qu'il n'était prévu et que dans les phases antérieures comparables. La progression de la masse salariale a été de 2 % en 2010 et de 3,6 % en 2011.

Mais cette progression ralentit depuis la mi-2011 avec celle des effectifs salariés. L'emploi salarié du secteur privé, qui avait augmenté de 1% en moyenne annuelle 2011, s'est stabilisé depuis le 3^{ème} trimestre 2011. En glissement annuel, sa croissance s'est infléchie à 0,2 % à la fin du 1^{er} trimestre 2012.

Compte tenu de ces évolutions, la progression de la masse salariale serait de 2,5 % en 2012 (au lieu de 3 % dans les hypothèses associées à la loi de financement pour 2012). Elle recouvrirait une stabilité des effectifs salariés et une augmentation de 2,5 % du salaire moyen. La hausse du SMIC de 2 % intervenue au 1^{er} juillet 2012 contribuerait pour 0,15 point à cette progression de la masse salariale (cf. encadré 1), qui serait supérieure à la croissance du PIB en valeur (estimée à 1,9 % en 2012).

Encadré 1 – Impact d'une revalorisation du SMIC sur les recettes du régime général

Une hausse du salaire minimum exerce deux effets de sens contraire sur les cotisations du secteur privé : d'un côté, par sa diffusion aux salaires immédiatement supérieurs au SMIC, elle stimule l'ensemble des rémunérations ;

d'un autre côté, elle entraîne une perte de recettes pour la sécurité sociale en élargissant la zone de la distribution des salaires concernés par les allègements généraux de cotisations sociales, les barèmes de ces derniers s'exprimant en fractions du salaire minimum.

Les estimations disponibles font état de l'incidence suivante d'une revalorisation de 1% du SMIC en début d'année :

l'effet de diffusion aux salaires immédiatement supérieurs entraîne une augmentation de 0,15% de la masse salariale privée totale, soit un gain de recettes de 300 M€ environ en 2012 ;

les allègements généraux de cotisations sociales renchérissent quant à eux de 700 M€.

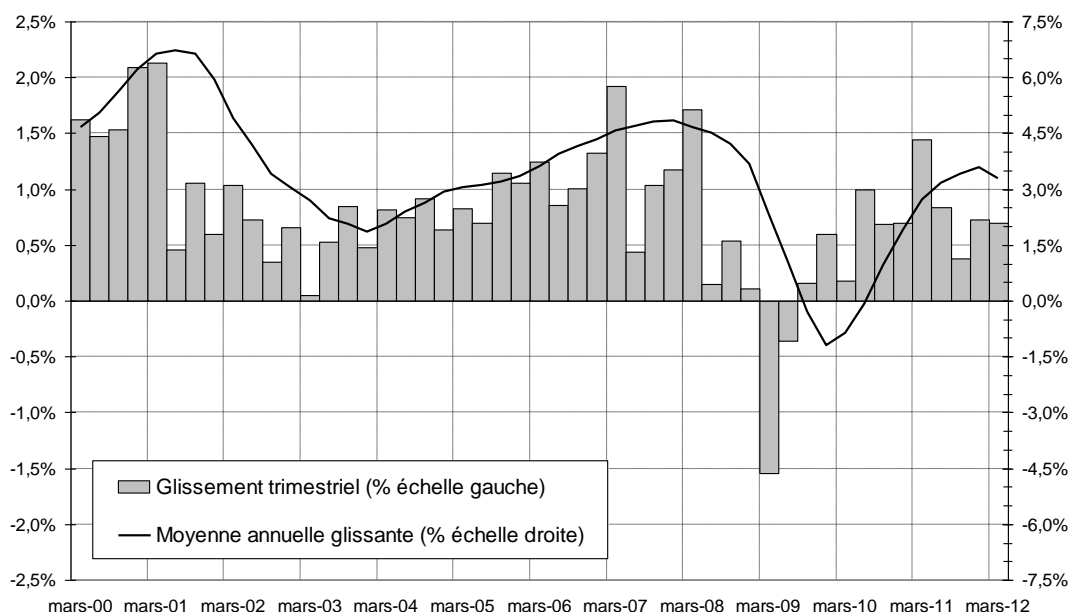
Au total, une revalorisation de 1% du SMIC en début d'année, ou de 2% en milieu d'année comme celle qui vient d'être mise en œuvre au 1^{er} juillet 2012, entraîne une perte de recettes pour le régime général d'environ 400 M€ dans l'année où cette revalorisation intervient.

Une hausse des prix voisine de 2 % en 2012

Les prix à la consommation (hors tabac) ont subi des fluctuations importantes au cours des dernières années, liées pour l'essentiel à l'évolution des cours pétroliers. Le glissement annuel des prix s'était accéléré continûment en 2010 et 2011 pour atteindre 2,5 % à la fin de 2011. Il reflue depuis le début de 2012 avec la stabilisation des cours des matières premières alimentaires et, depuis le printemps, la baisse du prix du pétrole. Le glissement annuel a été de 2 % en mai et devrait continuer de diminuer dans la seconde partie de l'année pour se rapprocher de l'inflation « sous-jacente » estimée à 1,5 %.

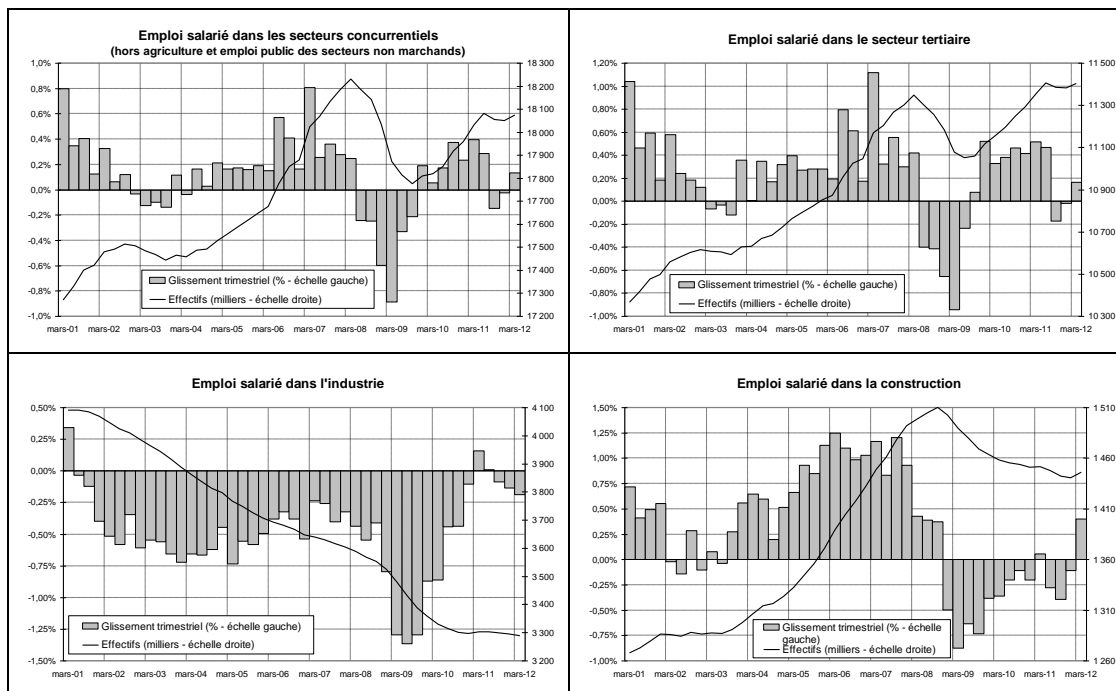
Compte tenu de ce profil, la hausse des prix en moyenne annuelle serait de 1,9 % (1,8 % hors tabac).

Evolution de la masse salariale du secteur privé (données CVS)



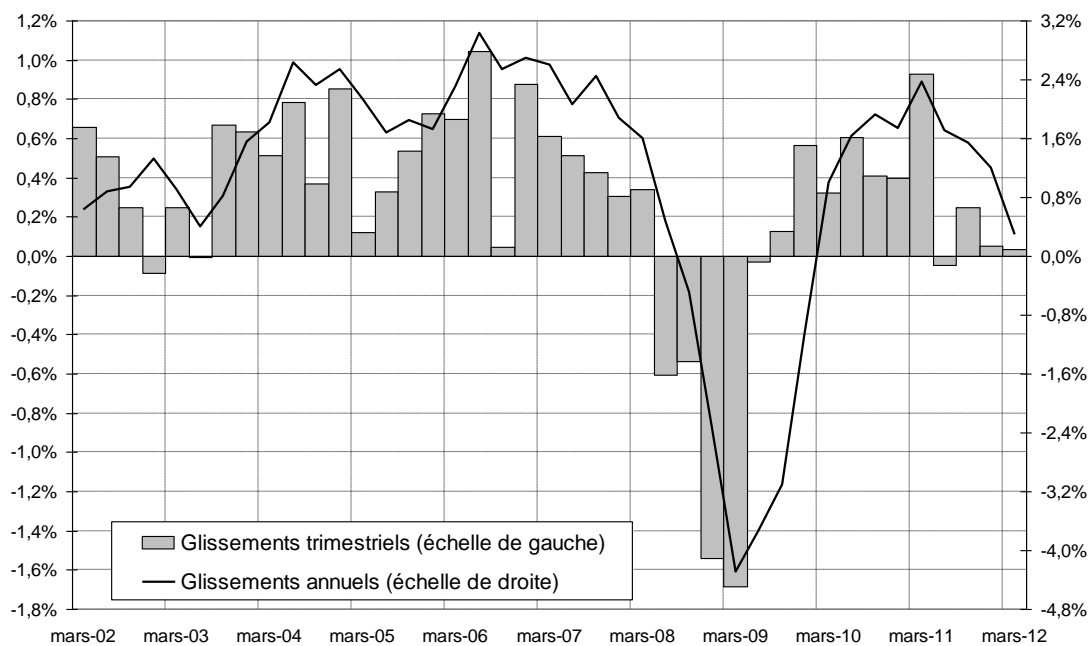
Source : ACOSS

Evolution de l'emploi salarié dans les grands secteurs d'activité (données CVS)



Source : INSEE / DARES

**Evolution du produit intérieur brut en volume
(aux prix de l'année précédente chaînés)**



Source :

INSEE, comptes nationaux trimestriels.